



NON À LA VENTE DES CLINIQUES MUTUALISTES DE GRENOBLE AU PRIVÉ LUCRATIF

Le groupement Hospitalier Mutualiste (GHM) qui comprend la clinique Mutualiste des Eaux Claires, la clinique d'Alembert, le Centre Daniel Hollard, premier centre privé non lucratif de cancérologie de la région, et la clinique de Chartreuse à Voiron, est géré conjointement par la Mutualité française de l'Isère – MFI - et ADREA Mutuelle. Cette dernière est majoritaire dans le Conseil d'Administration.

La Mutuelle ADREA, présidée par Patrick Brothier, a décidé de vendre les cliniques mutualistes à un groupe privé lucratif.

Il s'agit là d'une décision purement mercantile qui fait fi de cet acquis de 60 ans d'histoire mutualiste de Grenoble. Elle piétine le long investissement de militants mutualistes locaux qui ont constamment œuvré à son développement et à son financement, et ont fait que ce groupement est le deuxième par son importance sur le territoire national. Elle fait donc fi de la propriété collective de ces établissements.

Aujourd'hui le groupe hospitalier mutualiste de Grenoble est reconnu pour la qualité des soins qui y sont prodigués, pour ses plateaux techniques performants, pour de ses équipes l'interdisciplinarité de ses équipes, pour ses innovations, pour son inscription dans les partenariats locaux et il se caractérise particulièrement par son statut d'Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) qui en fait un partenaire du CHU, ainsi que pour son service de soins non programmés - les Urgences.

Si ces cliniques sont vendues, il ne restera, après le Centre Hospitalier de Grenoble et des Alpes que des cliniques privées lucratives, comme Belledonne et les Cèdres, sans concurrence.

Dans ces conditions cette décision de vendre est en contradiction totale avec la doctrine mutualiste qui préconise la différenciation avec les assureurs privés notamment en créant ce type d'équipement de santé au service des mutualistes et de la population ainsi que des réalisations sanitaires et sociales de soins et d'accompagnement pour tous, tout au long de leur vie, sans discrimination et dans un total esprit de solidarité.

En signant cette pétition réclamons le maintien sur l'agglomération grenobloise d'une réponse complémentaire au public et au privé lucratif indispensable pour tous les Grenoblois notamment en termes d'accessibilité financière - non dépassement d'honoraires.

Une réponse qui maintienne l'existence d'une structure sanitaire non lucrative, caractérisée par une gestion désintéressée qui ne rémunère pas d'actionnaires, qui est soucieuse de l'intérêt général, qui est ouverte au partenariat, une réponse qui opte pour une prise en charge globale et personnalisée des patients, une prise en charge de qualité, innovante, et qui promeut la démocratie sanitaire.

Appelons l'ensemble des habitants du bassin grenoblois à signer cette pétition afin de préserver cette réalisation exemplaire !

Signer, faites signer la pétition, ici ou sur internet (<http://chng.it/v78YFjYC5Y>)

Nom	Prénom	Contact (mail/téléphone)	Signature

